02

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20260219-D202602-DE

COMMUNE DE TAULÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 19 février 2026, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie, sous la présidence de

Monsieur CREACH Gilles, Maire de la Commune de TAULÉ (Finistère).

Date convocation : 12/02/2026

Conseillers en exercice : 23 **Présents :** 23 Votants

Étaient présents : Le Maire, CREACH Gilles,

Les adjoints : GOARNISSON Aude, BOZEC Marie-Claire, KERRIEN Ronan, LEMEUNIER Denis,

Les conseillers délégués : BOULANGER Régine, KERSCAVEN François,

Les conseillers : BLONS Béatrice, MEUDEC Dominique, HORELLOU Denis, COCAIGN Lionel, DE BLASIO Stefano, KERGUIDUFF Claudine, RICHARD Hervé, CLECH Philippe, DANIELOU Céline, COCAIGN Christophe,

Absents excusés : COLMOU Jean-Remy donne pouvoir à BOZEC Marie-Claire, ROCHE Jean - Yves donne pouvoir à HORELLOU Denis, KERGUIDUFF Mireille donne pouvoir à CREACH Gilles, ARGOUARCH Michel donne pouvoir à GOARNISSON Aude, CLEACH Julianne donne pouvoir à DANIELOU Céline, BONHUMEAU Loïc donne pouvoir à LEMEUNIER Denis

Absents :

A été élu secrétaire de séance : BLONS Béatrice,

Validation du projet de rénovation de la salle LOAR avec sollicitation de subvention (Volet 1 – 2026)

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de rénovation de la salle LOAR.
Cet équipement sportif fait état de fuites d'eaux en cas d'intempérie et nécessite une isolation partielle.
La salle LOAR préalablement validé par le conseil va faire l'objet de demande de subvention.
En autre notre projet de rénovation de la Salle LOAR correspond aux thématiques fléchées par le Volet 1 Pacte Finistère.

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20260219-D202602-DE

Les corps d'état concernés par ce projet seraient les suivants avec les montants indiqués :

Renforcement charpente	**32 242€ HT**, selon devis
Eclairage LED	**12 500€ HT**, selon estimation régie
Doublage des murs extérieurs (coté Est et Nord)	**18 480€ HT**, selon devis
Reprise de plafond avec conservation de l'ossature	**28 260€ HT**, selon devis
Isolation complémentaire 200mm	**9 135€ HT**, selon estimation régie
Dépose et purge (panneaux en place + diagnostic amiante)	**3 367.41 HT**, selon devis
Sous total	108 784€ HT
Actualisation (5%)	5 439.20€ HT
Prestations intellectuelles (11%)	**12 564.55€ HT**
Total	126 787.75€
Tva 20%	*25 357.55€*
Total TTC	**152 145.30€**
Option – Peinture	4 000€ TTC, estimation régie

FINANCEURS	DÉPENSES HT SUBVENTIONNABLE	TAUX SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITE
DSIL 2026	126 787.75 €	31.5%	40 000 €
Volet 1 2026 - Pacte Finistère	**126 787.75 €**	**23.6%**	**30 000€**
Région	126 787.75 €	15.7%	20 000 € (à confirmer par la Région)
TOTAL DES AIDES SOLLICITÉES	90 000€	70.8 %	
MONTANT A LA CHARGE DU MAITRE D'OUVRAGE (sans option)	36 787.75 €	29.2%	
TOTAL	126 787.75 €	100 %	

Le montant sollicité au titre du volet 1 2026 Pacte Finistère est 30 000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- De présenter ce projet de réhabilitation de la salle LOAR ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 30 000€ auprès du Département du Finistère au titre du Pacte Finistère - volet 1 2026 ;

Le Maire
Gilles CREACH

MAIRIE DE TAULÉ
FINISTÈRE